

Déterminants-Articles

* Mohammad-Reza Ebrahimi

Islamic Azad University

Résumé

Dans les phrases qui vont suivre, on a fait appel à l'actualisation, à la détermination, à la caractérisation et aux déterminants en gros; puis aux articles (définis, indéfinis), à l'absence de l'article et aux quantifiants en partie. Le déterminant est un mot qui varie en genre et en nombre, genre et nombre qu'il reçoit, par le phénomène de l'accord, du nom auquel il se rapporte. Il actualise donc le nom et lui permet de se réaliser dans une phrase. Disons que le déterminant nous donne la possibilité de transformer n'importe quel mot, n'importe quel élément en nom. Il nous permet aussi de distinguer le genre et le nombre des noms qui ne varient pas en genre et en nombre. Le déterminant minimal est l'article, en ce sens que les autres déterminants ajoutent une indication supplémentaire. On distingue deux espèces d'articles: l'article défini et l'article indéfini dont l'article partitif peut être considéré comme une variété selon l'avis de Marcel Cressot.

Keywords: Actualisation, Détermination, Caractérisation, Déterminants, Articles

شناسه‌ها

محمد رضا ابراهیمی

استادیار گروه زبان و ادبیات فرانسه، دانشگاه آزاد اسلامی

چکیده

رئوس مطالبی که در این مقاله مورد بحث و تدقیق قرار گرفته عبارتند از: بحث در مورد حصول (Actualisation)، تعریف (Détermination)، تخصیص (Caractérisation) و شناسه‌ها به‌طور اعم و سپس به‌طور اخص در مورد حرف تعریف (Articles)، شکل‌ها و ارزش‌های متفاوت آن‌ها یعنی: الف) حرف تعریف معرفه (Article défini) با ارزش‌های 1 - شهرت عام و منحصر به فرد بودن (Valeur de notoriété) 2 - ارزش تأکیدی (Valeur emphatique) 3 - ارزش ملکی (Valuer possessive) 4 - ارزش اشاره (Valeur démonstrative) 5 - ارزش توزیعی (Valeur distributive) و ارزش‌های خاص دیگر. ب) حرف تعریف نامعین (Article indéfini) با ارزش‌های 1 - تعمیم‌دهنده (Valeur généralisante) 2 - ارزش واحد و یگانه (Valeur d'unicité) 3 - ارزش تأکیدی (Valeur emphatique) 4 - ارزش معرفی (Valeur de présentation) و ارزش‌های خاص دیگر.

کلیدواژه‌ها: حصول، تعریف، تخصیص، شناسه‌ها، حروف تعریف

* Ph.D in French Literature from Islamic Azad University. Assistant Professor, Department of French Language and Literature, Faculty of Foreign Languages.

Introduction

Dans les phrases qui vont suivre, on a fait appel à l'actualisation, à la détermination, à la caractérisation et aux déterminants en gros; puis aux articles (définis, indéfinis), à l'absence de l'article et aux quantifiants en partie. On a essayé dans la mesure du possible, de soulever, presque en détail, le problème des articles qui déroutent, le plus souvent, les étudiants; d'en trouver la solution.

La tentative n'est cependant pas nouvelle, mais ce qu'il y a de nouveau dans cet article, c'est que, à travers des études minutieuses, on a rencontré des cas auxquels aucune grammaire n'a explicitement fait allusion. A titre d'exemple, dans le domaine de l'absence de l'article en cas d'apposition, la règle est que, le mot ou la proposition apposée se sépare par une virgule et se postpose tandis que l'exemple ci-dessous est un vrai contre-exemple:

«Je reconnus pourtant, à deux kilomètres de là, sur la gauche, un petit lac mystérieux où *jeune homme* j'avais été quelquefois patiner» (Gide 1970: 50).

Jeune homme est ici une apposition détachée, antéposée ayant la valeur d'un complément adverbial de temps.

Détermination

Déterminer un objet ou un acte, c'est lui donner figure individuelle grâce à un élément, explicite ou implicite, qui le distingue d'autres objets ou d'autres actes du même ordre. A peu de chose près, cette définition pourra s'appliquer à la caractérisation. Nous verrons ci-après que la différence réside dans une attitude d'esprit, non dans une question de forme.

Quatre catégories de mots peuvent recevoir une détermination: le substantif, le verbe, l'adjectif, l'adverbe, par des moyens qui, au fond, sont communs à tous et se ramènent à l'adjonction d'un complément ou de l'équivalent d'un complément: une table de *marbre*, un livre d'*Anatole France*, *notre ami* est arrivé hier, il nous a apporté *des nouvelles* – une tasse *pleine de lait* – une robe bonne à *jeter* - fort *comme un turc* – agir conformément *aux lois*, hier *matin*. Le substantif peut en outre être déterminé par un adjectif de relation: style *épistolaire*, par une relative: le livre *que vous m'avez prêté*; par une apposition: Louis XIV, *roi de France*; voire par une juxtaposition du type: l'affaire *Dreyfus*, le mouvement *prisonnier*, procédé sommaire qui ramène la détermination à un simple étiquetage. Dans une certaine mesure, le genre est aussi un déterminant: *lion, lionne*.

Mais l'ensemble de la phrase joue lui-même ce rôle, grâce au rapport précis qui s'établit entre les différents termes et qui délimite ainsi leur contenu notionnel.

Actualisation

En plus de la détermination, le substantif et le verbe exigent d'être actualisés. Le verbe l'est par ses formes personnelles, temporelles, modales, aspectives. Par définition, l'infinitif est inactualisé, mais le système syntaxique qui le rattache au reste de la phrase peut contribuer à une actualisation partielle. Donnez, pour être aimés du Dieu qui se fit homme. (Hugo)

Employé avec une valeur voisine de celle du substantif, comme complément, comme sujet, comme improprement dit réel, comme infinitif historique, il reçoit à l'ordinaire un commencement d'actualisation au moyen de la préposition *de* à la quelle dans ce cas on donne le nom d'article d'infinitif: l'on espère de vieillir et l'on croit la vieillesse. (La Bruyère)

Donc, pour devenir un terme de la phrase, un concept doit être actualisé. Actualiser un concept, c'est l'identifier à une représentation réelle du sujet parlant.

L'actualisation du substantif est seule en cause ici, puisque, comme nous l'avons vu, le verbe est toujours actualisé explicitement par la forme conjuguée.

Caractérisation

«Caractériser, c'est noter les caractères essentiels ou accessoires, naturels ou acquis, durables ou éphémères, d'un être, d'une chose, d'un acte, d'une notion quelconque» (Cressot 1963: 101).

Entre détermination et caractérisation, il existe donc une différence profonde. Grâce à la première, le concept passe sur le plan d'une réalité pratique et sensible; on peut par contre faire suivre le mot maison d'autant d'épithètes que l'on voudra, le groupe ainsi formé n'en restera pas moins à l'état de concept, tant qu'on n'y aura pas adjoint un déterminant.

Si d'autre part, nous considérons ces groupes sans autre contexte: *un homme quelconque*, *une montre seiko*, il y a incontestablement une détermination, mais peut-être aussi quelque chose de plus. Il suffit que *quelconque* qui n'est qu'un indéfini que *seiko* qui n'est qu'une marque s'associent dans l'esprit à un jugement de qualité, pour qu'apparaisse une caractérisation; cette attitude de l'esprit sera marquée par une intonation.

La caractérisation n'existe donc pas nécessairement dans le mot, mais dans une intention de l'esprit qui classe tel détail dans des catégories de valeurs morales ou esthétiques ou simplement descriptives. Il en résulte qu'en dehors des termes dont le rôle propre est de caractériser (adjectif et adverbe), tout mot ou groupe notionnel est apte à jouer le rôle de caractérisateur. De plus la caractérisation n'est pas uniquement qualitative, elle peut être intensive et consister dans l'attribution aux choses d'une importance plus ou moins grande.

Qu'est-ce que l'on caractérise? Non pas un mot mais la notion contenue dans un mot. Par commodité cependant, nous dirons qu'on caractérise les nominaux, c'est-à-dire ce qui joue le rôle de substantif ou d'adjectif, le verbe et l'adverbe. Quantité de mot d'ailleurs tirent de leur propre forme un commencement de caractérisation: maisonnette et *maison*, *gentillette* et *gentille*.

La caractérisation du substantif se fait, le plus ordinairement, au moyen d'un qualificatif ou épithète, dont c'est le rôle. Il indique que l'objet participe à la qualité physique ou morale: *le tableau noir*, *le fleuve calme*, elle peut se faire par un substantif virtuel: *Il est ingénieur*. L'absence d'actualisateur nous montre que ces deux attributs sont considérés uniquement du point de vue qualificatifs, donc comme des adjectifs.

La caractérisation peut également, nous l'avons fait pressentir plus haut, s'opérer par le moyen d'une relation quelconque: appartenance (*un cou de faureau*), milieu (je ne *reproche au naturalisme ni ses termes de pontons, ni son vocabulaire de latrines et d'hospices* (Huysmans), forme (*des moustaches en brosse à dents*) etc. utilisés ainsi avec une volonté de caractérisation, ces compléments ne sauraient se définir compléments d'appartenance, de lieu, de prix, etc.; nous sommes en présence de véritables épithètes reposant sur une métaphore et en présentant les avantages (pittoresque) mais aussi les inconvénients (excessivité) susceptibles par conséquent de degrés. Le substantif peut être caractérisé par une proposition qui joue le rôle d'épithète: *maison à vendre*, par une conséquentielle: *une histoire à dormir debout*, et dans certains cas, par une relative, notamment lorsque celle-ci est au présent éthique, la permanence donnant au fait la valeur d'une caractéristique: «*un vieillard qui n'a plus que peu de temps à vivre s'était assis passif.*» (Victor Hugo) ou lorsqu'elle est coordonnée à une épithète proprement dite: «sources vaste et sublime, et qu'on ne peut tarir.» (Chénier)

La caractérisation se fait enfin au moyen d'un adverbe ou d'un tour adverbial. Je relève chez Stendhal: *cette audience impromptu*, à la deventure d'un magasin en transformation: *ouverture prochainement*, mais on entend dire couramment: *merci bien*. Il s'agit là, il est vrai, de substantifs verbaux: on dit *merci* en pensant à *je vous remercie*. Mais on dit d'une personne qu'elle est bien, mieux qu'une autre, *bien* ne saurait être remplacé par *bon*. D'un but à atteindre, on dit qu'il est loin, qu'il est près; après disparition du complément, la préposition devenue adverbe a pris peu à peu par condensation, dans la langue familière, puis dans la langue littéraire, l'exacte valeur d'un adjectif.

Le déterminant est un mot qui varie en genre et en nombre, genre et nombre qu'il reçoit, par le phénomène de l'accord, du nom auquel il se rapporte: (le déterminant possessif varie en outre en personne).

Le déterminant actualise donc le nom et lui permet de se réaliser dans une phrase: «voici venir *les* temps où vibrant sur sa tige/ *Chaque* fleur s'évapore ainsi qu'*un* encensoir» (Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, Harmonie du soir)

Disons que le déterminant nous donne la possibilité de transformer n'importe quel mot, n'importe quel élément (syntagme, phonème, lettre etc.) en nom: «on a compté *les* peut-être de Renan, *vos* y ressemblent à des têtards, *trois* que dans une petite phrase, c'est trop.»

Le déterminant nous permet aussi de distinguer le genre et le nombre des noms qui ne varient pas en genre et en nombre: *un* élève, *une* élève: *un* cours, *des* cours.

Ce rôle est très important dans la langue parlée où le genre et surtout le nombre des noms souvent ne s'entendent pas.

Articles

Le déterminant minimal est l'article, en ce sens que les autres déterminants ajoutent une indication supplémentaire: le démonstratif montre une localisation; le possessif désigne un rapport avec un être ou une chose, le numéral, un nombre, l'indéfini, une quantité imprécise etc. L'interrogatif, le fait que l'on pose une question portant sur le nom, l'exclamatif, le fait qu'on manifeste un sentiment vif à propos de la réalité désignée par le nom, et le relatif¹ démontre que le nom a déjà été mentionné dans la phrase. Le déterminant est placé avant le nom et avant l'épithète s'il y en a devant le nom: *trois*.

Jeunes enfants. L'article est le déterminant minimal, le mot qui permet au nom de s'actualiser, de se réaliser dans une phrase, si le sens ne rend pas nécessaire le choix d'un autre déterminant.

On distingue deux espèces d'articles: l'article défini et l'article indéfini dont l'article partitif peut être considéré comme une variété selon l'avis de Marcel Cressot, les objets se présentent sous deux formes: 1- comme des masses discontinues individualisables, *maison*, 2- ou comme des masses continues, *beurre*; parfois le même objet s'offre soit comme une masse continue, soit comme une masse discontinue. Par exemple l'on peut dire *un pain*, *du pain*.

Dans la série discontinue, s'il s'agit d'un ou de plusieurs objets précis pour le locuteur et pour le destinataire de l'énoncé, l'actualisation se fait au moyen de l'article défini; dans le cas contraire au moyen de l'indéfini: *le* livre de Paul, *un* livre.

1 - Le déterminant relatif détermine le nom en indiquant que l'on met en relation avec ce même nom déjà exprimé ou suggéré dans la phrase la proposition qui suit. Il n'appartient qu'à la langue écrite, surtout juridique et parfois littéraire.

Dans la série continue, l'article défini évoque la totalité générique²: le beurre fait sa réapparition sur le marché, ou encore un objet précis assimilé au discontinu: passez-moi *le* beurre; le partitif actualisera donc une partie de ce tout: *du* beurre. Aussi, le continu peut-il servir à l'expression du collectif quand on dit par exemple *l'homme est un animal raisonnable*. C'est cette assimilation au continu qui rend possible l'emploi du partitif dans une phrase comme: *ce pays est giboyeux: on y trouve du lièvre, de la perdrix, du faisan*.

Il faut noter cependant que dans l'état actuel de la langue, l'article accompagne à peu près obligatoirement le substantif, à condition que celui-ci ne soit déjà actualisé par quelque autre procédé. L'absence d'actualisation nous renvoie à une survivance³ ou répond à une intention.

Les formes simples de l'article défini sont *le, la* au singulier et au pluriel *les* et les formes contractées *au, aux, du, des*.

Les différentes valeurs de cet article sont: celle de notoriété qui est la valeur de base; celle de démonstratif qui peut expliquer la réalisation la plus complètes, c'est-à-dire la localisation dans l'espace; celle de possessif qui découle de l'habitude; la valeur généralisante qui montre une catégorie, un concept; celle d'approximation, celle de distributif et finalement la valeur emphatique qui permet de rendre unique ce qui ne l'est pas.

Les formes de l'article indéfini sont *un, une, des*. L'article indéfini se présente comme l'article de l'absence de notoriété. Il montre un objet réel mal défini; sa valeur essentielle est de présentation, d'autres valeurs sont celle de généralisant qui accompagne un substantif actualisé, mais non réalisé, désignant une notion, un concept, une catégorie.

Celle de spécifiant et la valeur emphatique. Parlons aussi de l'absence de l'article qui pose des problèmes. " Il est absent d'ordinaire devant le nom apposé postposé ou devant le nom attribut lorsqu'ils expriment simplement une quantité: il est *avocat'*". (Bon usage, chapitre 570) L'absence de l'article devant le nom en apostrophe: *ami, je t'aime pour ton caractère sérieux (Vigny)*. Il est absent devant les noms servant de complément de caractérisation d'un autre nom: un poète de *géné*. Devant les noms de jour et de mois ainsi que devant midi et minuit: venez *mardi*. Dans un grand nombre d'expressions figées, surtout des syntagmes verbaux et des syntagmes prépositionnels: *avoir peur*; dans le style proverbial (proverbes, comparaisons et autres expressions traditionnelles et sentencieuses): *noblesse oblige*; dans les énumérations, ce qui donne plus de vivacité à l'expression: *boulets, mitrilles, obus, mêlés aux flocons blancs. / pleuvaient (Hugo)*

2 - Qui appartient au genre, qui convient à un ensemble de personnes ou de choses.

3 - Dans l'ancien français le substantif s'est présenté sans article et à fortiori sans actualisateur.

Devant les mots qui se désignent eux-mêmes (autonymie): *cela permet d'opposer l'amour est aveugle et amour est parfois féminin*; dans les phrases verbales servant d'inscription, de titres d'ouvrages, d'adresse: *maison à vendre*.

L'article est souvent absent devant les substantifs accompagnés des quantifiants. Le quantifiant est un déterminant du substantif qui en circonscrit l'extensité. D'après Marc Wilnet, les quantifiants regroupent trois catégories traditionnelles: 1) les articles ou quantifiants bipolaires, 2) les adjectifs numéraux cardinaux ou quantifiants numériques, 3) les adjectifs indéfinis ou quantifiants stricts. De ces trois catégories, seule, cette dernière est en question ici: ils ont des formes simples comme *aucun(e), chaque, force,...*, et des formes composées, nous en avons cinq formules: 1) adverbe de quantité + de: *assez de ...*, 2) substantif, nominal ou proposition nominalisée + de: *nombre de ...*, 3) adverbe bien + de, 4) pseudo-substantif + de: *la plupart de*, 5) déterminant + substantif + de: *la plupart de*. Les quantifiants stricts annoncent l'extensité approximative du noyau. A cette imprécision aucun, nul et pas, point, plus de sembleraient vainement fournir des contre-exemples. Les quantifiants stricts s'antéposent obligatoirement au noyau, sauf aucun, derrière un substantif qu'introduit la préposition sans.

Conclusion

De toute façon, on a essayé de donner l'essentiel du sujet traité, sans prétendre à l'exhaustivité pour un travail de novice. Les mots qui nous sont fournis par la langue- disons par le dictionnaire pour éviter toute équivoque - ne représentent pas les choses, mais leurs concepts. Pour nous servir utilement des mots dans la communication, nous devons transformer ces concepts en représentant des choses. Ce résultat comme l'on a déjà mentionné s'obtient au moyen de deux opérations qui se complètent l'une l'autre, parfois simultanées, et que l'on désigne sous les noms d'actualisation et de détermination.

Espérant que ce bref sur les quantifiants ouvre un horizon nouveau aux yeux de ceux qui s'intéressent à une étude approfondie dans ce domaine.

Bibliographie

Bally, Chales. 1965. *Linguistique Generale Et Linguistique Française*. Geneve, Francke Berne 4^{eme} Ed.

Chevalier, Jean, Claude, Benveniste, Claire- Blanche, Arrive Michel, Peytard Jean. 1977. *Grammaire Larousse Du Français Contemporain*. Paris: Larousse.

Cressot, Marcel. 1963. *Le Style Et Ses Techniques*. Paris: Puf, 7^{eme} Ed.

- Dubois, Jean. 1973. *Dictionnaire De Linguistique*. Paris: Larousse.
- Gide, Andre. 1970. *La Symphonie Pastorale*. Paris.
- Grand. 1971. *Larousse De La Langue Française*. En Sept Volumes, Tome I Et II.
- Grevisse, Maurice. 1986. *Le Bon Usage*. Gembloux, Duculot, 12^{eme} Ed.
- Moline, Georges. 1986. *Element De Stylistique Française*. Paris: Puf, 1^{er} Ed.
- Pinchon, Jacqueline. 1986. *Morphosyntaxe Du Français*. Paris: Hachette.
- Wilmet, Marc. 1986. *La Determination Nominale*. Paris: Puf.

